

URBANISME, DEMOCRATIE LOCALE ET ACTION DE QUARTIER :

La défense du terrain de la Sainte-Famille à Villeurbanne

par jean-jack queyranne

résumé

La société urbaine est en crise. Loin d'être des foyers de rencontres et de développement culturel, les villes subissent les effets d'un urbanisme dont le profit est la seule loi. Mais leurs habitants restent de moins en moins passifs ; ils se manifestent plus particulièrement dans les quartiers périphériques des grandes cités, là où l'urbanisation massive de ces dernières années rend encore plus cruciales les difficultés dans la vie de tous les jours.

L'action menée, il y a trois ans à Villeurbanne, par le « Comité de quartier des Buers », est un exemple de ce type de mouvement urbain. Ce comité, composé d'habitants du quartier, s'est constitué pour sauvegarder le seul espace vert d'un quartier très défavorisé en équipement collectif ; cet espace vert est une propriété privée de 16 000 m² qui allait être démembrée et vendue pour la construction. Le comité entreprit de nombreuses démarches auprès de la municipalité pour que celle-ci, en acquérant le terrain, en préserve l'intégralité et la vocation, puis l'aménage dans l'intérêt du quartier. L'insuccès de ces démarches allait conduire le comité à contester un système de gouvernement municipal qui méprise la volonté des citoyens et à affirmer le droit des habitants à décider eux-mêmes de l'aménagement de leur cadre de vie.

Le pouvoir local, ce n'est pas le pouvoir municipal, c'est le pouvoir des citoyens. Renforcer la capacité des citoyens à gérer leur cadre de vie, c'est préfigurer déjà une autre ville.

URBANISME, DEMOCRATIE LOCALE ET ACTION DE QUARTIER :

La défense du terrain de la Sainte-Famille à Villeurbanne

par jean-jack queyranne

La société urbaine est en crise. Les conditions d'existence des citadins se détériorent. Loin d'être des foyers de rencontres et de développement culturel, les villes subissent les effets d'un urbanisme dont le profit est la seule loi : ségrégation sociale, insuffisance des équipements collectifs, gigantisme et anonymat des grands ensembles, séparation des lieux de vie et d'activité (logement, travail, consommation, loisirs...).

L'institution municipale n'est pas épargnée. En brisant les groupes locaux, en ruinant le rôle des intermédiaires traditionnels, en démantelant le vieil idéal de la démocratie représentative, l'urbanisation a montré que la gestion municipale se réduit le plus souvent à un ensemble de rites formels, confisqués par des notables de droit divin dans le but de tenir le plus possible les citoyens à l'écart du pouvoir réel.

Les habitants des villes restent de moins en moins passifs devant les retards, les contraintes et les dysfonctions de l'aménagement urbain. Ils se manifestent plus particulièrement dans les quartiers périphériques des grandes cités, là où l'urbanisation massive de ces dernières années rend encore plus cruciales les difficultés rencontrées dans la vie de tous les jours. Les comités de quartier, organisés en groupements de défense des intérêts des habitants, s'y sont multipliés. Leur action ne doit pas être considérée comme un phénomène passager, une réponse ponctuelle aux carences de la société urbaine.

Le développement des luttes — qui accusent les effets nocifs de l'organisation spatiale, dénoncent le réseau des pouvoirs et des institutions et mettent en cause la logique sociale dominante — doit nous inciter à y découvrir des acteurs de l'innovation et du changement au niveau de la ville.

L'action menée il y a trois ans à Villeurbanne, par un Comité de quartier, pour sauvegarder un espace vert — terrain de jeux et affirmer le droit des habitants à décider de l'aménagement de leur cadre de vie — est un exemple de ce type de mouvement urbain.

A Villeurbanne, le quartier des Buers a connu une urbanisation récente, conséquence du développement rapide de l'agglomération lyonnaise (1).

Relativement excentré, il n'avait accueilli, il y a une vingtaine d'années, qu'une H. B. M. et de petites maisons individuelles bâties sans plan d'ensemble cohérent, au milieu des terrains vagues et des jardins maraîchers par une population d'origine modeste. Depuis, la quasi-totalité des terrains disponibles a été construite avec la plus forte concentration de logements sociaux de la commune (1 284) et des copropriétés de « moyen standing ». La juxtaposition de plusieurs types d'habitat contrarie l'apparition d'une vie sociale propre au quartier. Les copropriétés sont isolées par un réseau de clôtures. Les ensembles de logements sociaux s'adressent à des populations spécifiques. Les cités d'urgence accueillent les plus modestes, tandis que l'obtention d'un logement dans un ensemble de meilleure qualité est souvent le symbole d'une promotion sociale dans les milieux populaires. Chaque groupe d'habitation se signale ainsi par le mode de vie, les comportements, l'importance que sa population accorde aux normes familiales, éducatives, aux relations, aux loisirs... La réalité urbaine quasi inexistante ne peut susciter le brassage social. La dissociation des activités, notamment de la résidence et du travail, l'exigence de mobilité ont restreint les fonctions du quartier.

La rareté des rencontres et des liens entre groupes sociaux s'explique aussi par la faiblesse des activités collectives. Les commerces sont insuffisants. Les deux centres sociaux, situés en bordure du quartier, ont du mal à toucher la population. Leurs activités restent marquées par des clivages : les familles les plus modestes fréquentent surtout les services, tandis que les milieux les plus aisés et les plus éduqués recherchent les moyens de parfaire leur culture, tout en occupant leurs loisirs. Les associations volontaires sont peu nombreuses. Leurs responsables se recrutent parmi les cadres moyens et chez les intellectuels. Seule l'Association syndicale des familles (A. S. F.) parvient à élargir sa zone d'influence dans les logements sociaux, mais de la catégorie supérieure. Un club sportif dynamique draine une fraction de la jeunesse ; cependant, le manque

(1) Soumises aux lois du marché foncier et de la construction, les réalisations de logements sociaux dans l'agglomération lyonnaise démontrent les effets du mécanisme de la ségrégation sociale qui tend à rejeter les catégories populaires vers les quartiers périphériques. Cf. Lojkine (Jean) : « La politique urbaine dans la région lyonnaise, 1945 - 1972 », Mouton, Paris, 1974 ; Bonneville (Marc) : « Désindustrialisation et rénovation immobilière dans l'agglomération lyonnaise : le cas de Villeurbanne ». Publication du Centre de recherche sur l'environnement géographique et social, Lyon, 1975.

de terrains et d'installations freine son action. Deux clubs de jeunes, à la recherche de moyens et de locaux, tentent d'endiguer le développement des bandes et de la délinquance.

les origines du comité de quartier : le rôle des intellectuels

La création du Comité de quartier des Buers date d'octobre 1970. Les difficultés vécues au niveau du quartier sont à cette époque centrées sur les problèmes des jeunes. L'objectif immédiat du comité est de soutenir la demande d'installation formulée par les clubs auprès des pouvoirs publics et notamment de la municipalité. D'une façon plus générale, il se déclare prêt à prendre en charge l'ensemble des « besoins » ressentis par les habitants.

Toutes les études sur les comités de quartier comme sur les nouvelles associations d'animation socio-culturelle ont mis en évidence la présence majoritaire de certains groupes sociaux : cadres moyens, techniciens et surtout « intellectuels » : enseignants et travailleurs sociaux. Bien qu'ils soient faiblement représentés dans la structure sociale des Buers, ils fournissent le noyau permanent des militants du comité (2). Ceux-ci appartenaient déjà à diverses associations : parents d'élèves, groupements féminins, mouvements à vocation culturelle, syndicalisme familial, mais ressentaient les limites d'un champ d'intervention trop étroit.

Dès sa réunion constitutive, le Comité des Buers refuse de s'organiser sous la forme d'un comité d'intérêt local et d'apparaître comme le relais de la municipalité. Des groupements de ce type sont dans les quartiers anciens. L'essentiel de leur activité consiste dans l'organisation de fêtes et de manifestations charitables (repas des anciens, distribution de colis...). Ils émettent aussi les doléances des habitants mais sur des objectifs très restreints et à court terme (feux de signalisation, aménagement de trottoirs, amélioration de l'éclairage public...). Pour obtenir satisfaction, ils jouent uniquement sur les contacts permanents que leurs responsables, petits commerçants ou membres des professions libérales, entretiennent avec les élus locaux. Ces comités refusent qu'une revendication débouche sur une mobilisation populaire et sur une prise de conscience plus large. Ils ne prônent pas la transformation du « cadre de vie » mais l'adaptation aux contraintes.

Le Comité des Buers adopte une attitude volontairement revendicative et affirme le droit des habitants aux propositions, aux critiques et au contrôle des décisions concernant son cadre de vie. Pratiquement, ce choix permet d'écarter les représentants de la petite bourgeoisie traditionnelle. D'autre part, pour éviter tout penchant vers la notabilisation, le conservatisme et

(2) Le quartier des Buers ne compte en 1968 que 3,2 % de cadres et professions libérales, 6,7 % de patrons du commerce et de l'industrie et 10 % de cadres moyens. La population ouvrière est nettement majoritaire avec 56 % des actifs.

la routine, la structure du comité est volontairement très lâche. Pas de carte d'adhérent : les réunions mensuelles sont ouvertes à tous. Pas de hiérarchie : une équipe collégiale assure les tâches immédiates et impulse la réflexion. On recherche au maximum à partager les responsabilités, à se former en rencontrant élus et techniciens.

Mais ce souci d'ouverture ne permet pas un recrutement populaire. Sur la trentaine de personnes qui composent le noyau permanent du Comité des Buers, on ne compte que quatre ou cinq ouvriers. Ceux-ci appartiennent à l'aristocratie ouvrière (ouvriers qualifiés). Ils assument souvent, sur leur lieu de travail, des responsabilités syndicales qui les ont préparés à s'engager, hors de l'entreprise, au niveau de l'organisation de l'espace urbain. Si leur expérience et leur représentativité sont prises en considération au sein du comité, ils n'exercent pas toutefois le leadership effectif qui revient aux « intellectuels ». Ces derniers, par leur compétence et leur aptitude à conduire des études, à formuler des projets techniques, à appréhender les mécanismes institutionnels et à assurer des relations soutenues avec les pouvoirs publics, deviennent l'état-major naturel du comité.

Le décalage important entre la base sociale du comité et la population du quartier s'explique en partie par les conditions de vie des familles populaires. Celles-ci doivent d'abord faire face à des problèmes matériels cruciaux : le logement, le salaire, l'emploi, le remboursement des crédits. Le poids des contraintes, l'insécurité du lendemain, la fatigue, la pression du mode de consommation expliquent une apathie apparente. D'autre part, pour ces catégories modestes, l'entreprise reste le lieu prioritaire d'organisation ; l'intervention collective sur les problèmes urbains ne paraît pas indispensable. Le domaine de la vie hors travail semble constituer une sphère autonome de la vie privée et du repliement sur la cellule familiale. Les problèmes rencontrés appellent des solutions individuelles. Cela n'exclut pas des relations interpersonnelles intenses, mais avec, en contrepartie, la difficulté de les formaliser dans une structure collective. Jusqu'à présent, d'une façon générale, la capacité de mobilisation des milieux ouvriers a été essentiellement « réactionnelle » et centrée sur des problèmes économiques liés au logement (hausses des loyers, saisies...). Au contraire, les classes moyennes et les intellectuels, dont les problèmes matériels sont moins cruciaux, sont plus sensibles à la dégradation de leur cadre de vie et au sous-équipement social, culturel, éducatif de leur quartier. Dans un premier temps, les animateurs du Comité des Buers s'attachent à recenser les problèmes concrets vécus par les habitants (manque de transports collectifs, absence d'équipements publics, d'aire de jeux...).

Le journal du comité fait état d'une grande variété de préoccupations et relate les multiples démarches entreprises auprès des autorités. En partant des difficultés rencontrées au « ras du bitume », en ouvrant un débat public sur les solutions envisageables et les obstacles à surmonter, il cherche à faire prendre conscience à la population de sa capacité à s'organiser pour changer le « cours des choses ». La réussite de cette démarche implique le développement d'un sentiment d'appartenance collective : les

habitants doivent « s'approprier » leur quartier. Face à une vie sociale anémiée, les militants prêchent la solidarité, la communication et souhaitent inventer ou réactiver les instruments d'animation (clubs de jeunes, fêtes de quartier, centres sociaux...).

En temps normal, l'action du quartier ne touche qu'une minorité. Elle se heurte à l'individualisme et à la résignation générale. Ses militants cherchent constamment « à sensibiliser » la population, à la tenir en éveil. Mais certaines revendications sont susceptibles de provoquer rapidement une mobilisation populaire et une contestation des rapports de pouvoir.

l'enjeu : sauver le terrain de la Sainte-Famille

Au début de l'année 1973, rien ne laisse présager que « la défense du terrain de la Sainte-Famille » deviendra un exemple de luttes urbaines, suscitant même les comptes rendus de la presse nationale. Cette propriété privée de 16 000 m² est à la fois le stade de football de l'association sportive, le terrain d'élection des enfants et des jeunes et un lieu de détente pour les habitants du quartier. Il appartient à une société civile immobilière, constituée par une congrégation religieuse depuis la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Mais tout le monde peut y accéder librement. En dehors du terrain de football, les jeunes y ont édifié une petite baraque pour constituer un club. Les enfants viennent s'ébattre et rêver d'aventures, sans risquer les foudres d'un gardien pour avoir souillé une pelouse interdite. Dans la journée, personnes âgées et mères de famille peuvent s'y promener et profiter du dernier espace vert du quartier.

En février, le Comité de quartier apprend incidemment que cette propriété a été démembrée. Une partie du terrain (5 000 m²) a été achetée par un promoteur immobilier qui vient de déposer un permis de construire pour une centaine de logements de standing. Le reste (11 000 m²), (correspondant au terrain de football) a déjà été acquis par la municipalité, avec le projet de réaliser une école maternelle, mais sans que cette réservation foncière soit définitive.

Depuis sa création, le Comité des Buers avait multiplié les démarches auprès de la municipalité pour que celle-ci, en acquérant le terrain, en préserve l'intégralité et la vocation, puis l'aménage dans l'intérêt du quartier. Il doit maintenant envisager de mobiliser la population non seulement « pour sauver le terrain », mais aussi pour mettre en cause l'arbitraire de la décision municipale.

L'enjeu représenté par cette « affaire de la Sainte-Famille » est donc double : empêcher la disparition du seul terrain de jeux d'un quartier très défavorisé en équipements collectifs et contester un système de gouvernement municipal qui méprise la volonté des citoyens.

L'assemblée générale du Comité des Buers, convoquée au début février, s'élève contre les choix unilatéraux et secrets de la municipalité et propose

une action de masse. Les quatre-vingts présents s'engagent alors, par un vote, à faire obstacle à la disparition du terrain, et ceci sans le moindre titre, sans la moindre légalité qui, juridiquement, le permettent. La pression de la base du comité est déterminante : elle traduit bien cette volonté de démocratie directe et un certain spontanéisme inhérent à l'action du quartier.

La défense du terrain de la Sainte Famille est susceptible de mobiliser l'ensemble des groupes sociaux et de faire aussi surgir une solidarité communautaire. Jusqu'à présent, le quartier existait dans le discours des responsables. Il pourra s'exprimer dans le rapport conflictuel qui va opposer les populations à la municipalité.

Pour provoquer la mobilisation la plus large, le Comité de quartier propose à l'ensemble des organisations des Buers de se regrouper dans un comité de coordination. Les conseils de parents d'élèves, l'association syndicale des familles et un centre social acceptent d'en faire partie. Déjà leurs principaux dirigeants s'étaient engagés individuellement. Les responsables restent donc les mêmes personnes.

Ce nouveau comité déclare vouloir s'opposer à tout projet d'amputation du terrain par une construction étrangère à sa vocation : dans ce but, la municipalité doit racheter la parcelle du promoteur. Il exige que le terrain, ainsi préservé, accueille un ensemble socio-culturel et sportif comprenant un terrain de football réglementaire, une plaine de jeux, un club de jeunes et une maison sociale. Celle-ci pourrait ainsi pleinement assumer son rôle de pôle d'animation du quartier et satisfaire les désirs de toutes les catégories de population. Ce projet ne peut aussi être dissocié du maintien de l'espace vert, puisqu'il n'implique aucune destruction d'arbres.

Le comité de coordination oppose ainsi l'intérêt de la collectivité à un programme imposé de l'extérieur pour le profit de quelques-uns. L'influence du groupe porteur de la revendication (enseignants, travailleurs sociaux, cadres moyens) est perceptible dans les projets d'aménagements (notamment la maison sociale, qui consacrera le rôle gestionnaire du comité) et dans la sensibilisation à la défense de l'environnement. « Gazon contre béton » va bientôt devenir le slogan des défenseurs de la Sainte-Famille. La présence des intellectuels est l'élément déterminant de ce mouvement social. A partir de l'enjeu et du conflit provoqué par l'attitude de la municipalité, ils vont orienter la mobilisation en inventant notamment des modalités d'action très originales.

L'action et l'occupation du terrain : l'imagination au pouvoir

Dans l'action, le Comité des Buers a toujours cherché à lier les interventions institutionnelles aux coups d'éclat provoquant la mobilisation de la population. Tout mouvement de ce type est à la recherche d'une double représentativité. Il doit s'imposer à la fois comme le porte-parole de son

milieu et comme l'interlocuteur des pouvoirs publics. On peut parler d'une « dynamique de type dialectique ». Pour un comité de quartier, il s'agit d'une part « d'être ou/et paraître efficace », d'autre part « d'être ou/et paraître mobilisateur », chacune de ces exigences ayant l'autre pour condition (3).

Pour s'imposer comme l'interlocuteur de la municipalité, le Comité des Buers va donc créer un rapport de forces en jouant à la fois sur la multiplication des démarches qui soulignent sa capacité de proposition et ses compétences techniques et sur des actions collectives démontrant le mécontentement et la détermination de la population.

Les objectifs avancés sont très réalistes. Ils n'engagent pas de dépenses excessives. Leur satisfaction est simplement subordonnée à une décision municipale de rachat de la parcelle du promoteur. Ce dernier a, semble-t-il, toujours été prêt à cette transaction. Comment expliquer le refus de la municipalité, qui a pris le risque de voir surgir une opposition globale du quartier à sa propre légitimité ?

A la différence de nombreuses communes, la municipalité de Villeurbanne (coalition d'anciens socialistes exclus de la S. F. I. O. à la droite la plus classique) rejette toute forme « de participation conflictuelle » avec les comités de quartier parce qu'elle signifie un dessaisissement du pouvoir politique élu. Le maire, véritable autocrate, n'admet pas l'existence de « contre-pouvoirs » qui discute ses décisions. Le Conseil municipal joue le rôle de chambre d'enregistrement : les élus ne peuvent se faire les interprètes des revendications de la population des quartiers où ils habitent. Il est vrai que leur représentativité est très partielle : les représentants de la bourgeoisie traditionnelle (industriels, commerçants, artisans, cadres du secteur commercial) y sont hégémoniques. Ils donnent l'image d'une configuration d'intérêts anciens dans laquelle ne peuvent guère se reconnaître les militants de l'action de quartier.

Le maire, malgré les pressions de la préfecture et des administrations centrales, va conserver une attitude braquée, n'acceptant à aucun moment de racheter le terrain privé. Ce comportement s'explique par la double nature de l'enjeu. Céder devant les pressions et les exigences de la population ouvrirait un brèche dans un style de gestion caractérisé par l'autorité absolue des élus municipaux. Céder conduirait aussi à admettre le dynamisme de l'action de quartier et à lui donner les moyens (notamment avec la réalisation de la maison sociale) d'ériger un véritable contre-pouvoir. La municipalité s'est toujours méfiée de ces pôles d'animation qui peuvent inciter la population à se regrouper et à découvrir son identité collective. Elle reste en cela fidèle au modèle classique d'une « démocratie locale » fondée sur des relations paternalistes avec des individus dont l'isolement ou l'intégration est le gage du consensus social.

(3) Bonnier (François) : « Les pratiques des associations de quartier et les processus de récupération ». *Espaces et Société*, n° 6-7, juillet/octobre 1972, p. 31.

La première réaction du maire est d'opposer une fin de non-recevoir à des interlocuteurs qu'il n'estime pas représentatifs. En réaction, le Comité de coordination déploie une grande activité, lance une pétition qui recueille plus de 2 000 signatures. Le début des travaux accélère le processus de mobilisation. Des bulldozers ayant entrepris de nettoyer le terrain, le Comité de coordination décide une occupation pacifique et provoque l'arrêt du chantier, le 11 avril 1973 (4).

Ce geste spectaculaire attire l'attention de la population. Pour entretenir la mobilisation, les responsables du comité poursuivent des actions du même type : vente d'auto-collants, caravane de voitures devant la mairie, délégation à la séance du Conseil municipal et demande d'intervention qui est évidemment refusée par le maire. Ce dernier entreprend de discréditer le comité en dénonçant « une effervescence montée de toute pièce pour exciter les gens contre la municipalité à des fins politiques ».

Les travaux doivent reprendre à la rentrée de septembre. Pour montrer sa détermination, le Comité de coordination convoque le 15 septembre la population à une occupation symbolique du terrain et invite tous les candidats aux élections cantonales, prévues pour la semaine suivante, à venir y présenter leur position. Une veillée, puis un camping sauvage prolongent cette manifestation. Rendez-vous est pris pour le mercredi suivant, où l'on promet des activités organisées pour les enfants. Les travaux ayant repris le lundi, le comité rassemble 300 personnes sur le terrain en fin d'après-midi. Décision est prise de s'opposer à nouveau aux bulldozers. Comme prévu, le mercredi 19, une centaine d'enfants et de mères de familles pénètrent sur le terrain pour cette première garderie populaire. Les engins doivent partir. Des activités sont organisées : peinture, gymnastique, football. Le soir, les occupants brisent les palissades et s'en vont symboliquement défilier dans le quartier une planche sur l'épaule. A partir de cette date, l'occupation devient permanente. Chaque jour, une cinquantaine de personnes se relaient sur le terrain, avec un réseau d'alerte très rapide pour une mobilisation plus large en cas de reprise des travaux. Le style de l'occupation montre une grande richesse d'invention. Le mercredi, et en fin de semaine en particulier, le terrain est le théâtre d'une véritable animation socio-culturelle et sportive improvisée : ateliers pour enfants, tournois de football, courses de moto-cross, constructions de cabanes, orchestres... Une vie de quartier spontanée surgit : les habitants de tous âges et de toutes conditions se rencontrent et apprennent à se connaître. Près de quatre semaines, ainsi résumées par le journal des Buers de décembre 1973 : « Il était une fois un quartier où tout le monde regardait la télé et ignorait son voisin... (Avec l'occupation), le terrain était ouvert à tout le quartier, le quartier vivait par le terrain ». Pendant toute l'occupation, un grand calicot peint répercute d'ailleurs ce mot d'ordre : « Ensemble, faisons notre quartier ».

(4) Le début des travaux s'est fait sans respecter des dispositions légales (absences d'affichage du permis de construire et des mesures de protection du chantier). Lors d'une conférence de presse improvisée sur le terrain, le Comité de coordination se présente comme le défenseur de la légalité et des intérêts du quartier, en demandant un sursis au permis de construire pour non-conformité aux règlements en vigueur et « préjudice porté à l'animation et à la vie du quartier ».

Le style de l'occupation réussit réellement à vaincre l'individualisme et à créer des liens de solidarité. Mais doit-on aller jusqu'à estimer que les habitants se sont unis pour « inventer », pour « trouver » des formes d'animation de leur quartier ? (5). Ce sont surtout les intellectuels, notamment les enseignants et les travailleurs sociaux, qui ont lancé les idées, les slogans, les activités, mettant en forme les aspirations et les projets des uns et des autres. L'occupation n'a motivé qu'une minorité de personnes. Une centaine de familles sont engagées réellement. Si les familles populaires n'ont pas pu l'ignorer, la majorité d'entre elles est quand même restée en marge.

L'influence d'autres types d'action se déroulant en même temps, en particulier l'affaire Lip, est aussi très perceptible dans la recherche de la démocratie directe. Tous les soirs, une assemblée générale de tous les occupants envisage les activités du lendemain et assure la répartition des tâches.

Les moyens d'information utilisés sont très nombreux : « tract-gazette » quotidien, panneaux apposés à l'entrée du terrain, affichettes sérigraphiques... L'adhésion de la population est recherchée, d'où la volonté d'expliquer et de se faire comprendre. Certaines actions ont très nettement pour fonction de dévoiler la nature des institutions. Ainsi, une nouvelle tentative de prise de parole lors d'une séance du Conseil municipal entraîne une expulsion par la police. Ainsi, une manifestation devant la mairie à la suite de la condamnation de quelques occupants, inculpés après sommation d'huissier, réunit près de 1 500 personnes.

Parallèlement, les responsables du comité entreprennent de montrer que l'affaire de la Sainte-Famille n'est qu'un élément d'une politique municipale caractérisée par l'envahissement du béton, la dégradation des espaces verts, l'absence d'équipements sociaux et d'animation culturelle en dehors des réalisations de prestige, la déportation des classes laborieuses vers les banlieues périphériques et l'appui apporté aux promoteurs et aux financiers qui s'emparent de la cité. L'action de quartier acquiert une dimension politique.

politisation ou apolitisme de l'action de quartier

Un mouvement de quartier se veut toujours indépendant des forces politiques. Sa capacité de mobilisation dépend en effet de l'ouverture la plus large de toutes les tendances ou catégories de population. Il veut réaliser le paradoxe d'une action politique apolitique.

Cette action est politique dans la mesure où elle conteste les effets de l'aménagement urbain et touche l'exercice du pouvoir appartenant à chaque

(5) Interview d'une habitante publiée par la « Voix des quartiers », journal confectionné en décembre 1973 sous l'impulsion du Comité des Buers par divers comités de quartiers de l'agglomération lyonnaise, avec l'aide des journalistes de « Libération ».

citoyen. La majorité des militants des mouvements de quartier estime même qu'elle pose le problème politique en termes nouveaux, c'est-à-dire à partir du vécu quotidien, pour conduire progressivement, par une démarche ascendante, à une conscience des choix locaux et nationaux qui le déterminent.

Cette action se veut apolitique parce qu'elle rejette toute inféodation à un appareil partisan. La participation des militants politisés est souhaitée, mais à condition qu'ils renoncent aux exigences idéologiques de leur formation respective. Cet apolitisme peut seul permettre la convergence de tous les milieux et de toutes les opinions. Jusqu'à sa dernière manifestation, le Comité de coordination des Buers insistera sur son indépendance : « Lié à aucun parti politique..., il ne fait que répondre à un besoin du quartier..., il est l'émanation de tous les habitants du quartier qui veulent y participer et se réjouit de comprendre en son sein des personnes de toutes les convictions » (communiqué du 27 octobre 1973).

La dimension politique des luttes urbaines est perçue très différemment par ceux qui s'y engagent. Certains assignent à l'action de quartier une fonction syndicale nouvelle du type « trade-unionisme » de l'habitat et de la consommation. D'autres, en revanche, dépassent cette vision et participent à la radicalisation des luttes sur le cadre de vie. Leur engagement traduit un désir de renouveler de fond en comble la société. En ce sens, ils estiment que ces luttes sont la forme la plus actuelle de l'action politique. Ils professent une utopie « basiste ». A leurs yeux, « la montée des bases » dans tous les secteurs de la vie sociale participe à l'ancrage du réseau des pouvoirs qui viendra à bout de la société de domination. Ainsi, d'empietement en empietement, en réalisant l'addition de ces différents pouvoirs, se réaliserait la promesse d'une autogestion étendue à la société toute entière (6). C'est surtout ce courant qui a donné le style de l'occupation. Les deux attitudes, l'une visant à ne pas tenir compte du politique, l'autre tendant à l'absorber, se renforcent dans une commune méfiance à l'égard des partis. Il est vrai que, jusque récemment, les grands partis et à un degré moindre les syndicats ne se sont guère intéressés aux problèmes urbains et ont négligé les luttes qui s'y rapportent. En dehors de ces deux courants, on rencontre, au sein du Comité de coordination de la Sainte-Famille, des personnes qui insistent sur l'indispensable liaison avec les partis politiques. Les communistes, présents depuis le début et particulièrement actifs, poussent de plus dans cette direction. L'occupation se poursuivant sans résultats, ils souhaitent lui donner un débouché politique. Ils se méfient des influences « gauchistes » qu'ils retrouvent dans l'idéologie basiste et dans la pratique spontanéiste de l'action de quartier (7). Aux Buers, ils se retirent du comité et n'hésitent pas à dénoncer publiquement son irresponsabilité et son caractère « petit-bourgeois ».

(6) Cette vision de l'action politique peut évidemment s'accompagner d'un engagement dans une formation d'extrême-gauche et surtout au sein du P. S. U., qui professe la même forme d'idéologie. Ce courant « basiste » est majoritairement représenté par des militants de formation chrétienne.

(7) Cf : Le rapport de P. Juquin consacré aux « Problèmes du cadre de vie », devant le Comité central du P. C. F. « L'Humanité » du 24 juin 1976.

ce n'est qu'un début ?...

Après quatre semaines d'occupation, les défenseurs de la Sainte-Famille sont expulsés par la police, qui protège la reprise des travaux. Elle intervient quelques jours plus tard pour disperser une tentative de réoccupation symbolique du chantier. Cette initiative est la source de désaccords profonds au sein du Comité de coordination. Personne ne s'illusionne sur la possibilité de changer le cours des événements. Mais, au-delà d'un baroud d'honneur, il s'agit clairement, pour ceux qui l'ont voulu, de dévoiler le caractère répressif de l'organisation de la vie quotidienne et de provoquer la radicalisation d'une fraction de la population. Cette manifestation reste très minoritaire (moins de 300 personnes).

L'immeuble, baptisé « le Vert Galant », sera construit. Mais l'action n'est pas vaine puisque le terrain de football est préservé. Surtout pour le comité la lutte doit continuer « avec toujours pour but la vie du quartier, son animation, le bien-être de tous ». Deux exigences restent à satisfaire : la présence au centre du quartier d'un lieu d'animation et la reconnaissance du droit des habitants à décider de l'aménagement de leur ville.

La tendance la plus agissante oriente l'action du comité vers l'animation socio-culturelle. Elle insiste sur la nécessité de réactiver la vie sociale pour entretenir le sentiment communautaire et encourager la créativité collective. Elle prend en charge l'organisation de fêtes et de sorties populaires à la campagne. Si les premières obtiennent un réel succès, principalement auprès des enfants, les secondes, par contre, ne concernent que le cercle restreint des militants. Le comité de quartier reste toujours l'affaire d'une trentaine de personnes, en majorité des « intellectuels ». Aucun enjeu important ne leur a permis d'entreprendre une nouvelle mobilisation. L'échec de la revendication a débouché sur cette recherche de « l'expression culturelle » de la population à partir de sa vie quotidienne. Ce projet est lié à une certaine radicalisation politique teintée d'idéalisme : le quartier deviendrait un lieu d'expérimentation d'une vie sociale différente. Mais les responsables reconnaissent que même ce type d'intervention peut difficilement pénétrer les milieux populaires.

Certains militants, qui avaient été à l'origine du comité, s'en sont détachés. Ils regrettent l'abandon de l'idée initiale d'un « syndicalisme de l'habitat », porte-parole des besoins de la population. Ils pensent aussi que l'action de quartier doit chercher à s'appuyer sur les possibilités offertes par des institutions du type « centre social », plutôt que de miser sur une hypothétique créativité populaire.

L'exemple des Buerø montre que l'action de quartier rencontre de nombreux obstacles qui tiennent au milieu résidentiel dans lequel elle évolue. Les risques d'isolement sont réels : la coupure entre les luttes du travail et les luttes hors-travail est très nette même si les grandes organisations syndicales cherchent de plus en plus à intervenir dans le domaine du cadre de vie. Les tentatives d'intégration par le biais d'une participation officielle à la gestion locale tendent aussi à désamorcer les mouvements et à leur faire

jouer le rôle des contradictions engendrées par la société urbaine. L'origine sociale des militants, le caractère spontané de l'action de quartier et l'ambivalence du projet idéologique favorisent ce double processus d'isolement et d'intégration. Pourtant, la dynamique des mouvements urbains s'amplifie (8). La crise de la démocratie locale accroît leur résonance. Le pouvoir local, ce n'est pas le pouvoir municipal. C'est le pouvoir des citoyens. Renforcer la capacité des citoyens à gérer leur cadre de vie, c'est préfigurer déjà une autre ville.

(8) Cf. : N'Guyen (D.-N.) : « Revendications urbaines. Etude sur les luttes urbaines menées par les groupes résidentiels », C. S. U., Paris, 1975, 269 p. + ann. Sur l'effort de quartier on pourra également se reporter à la revue de l'A. D. E. L. S. : « Correspondance Municipale », n° 114 (octobre 1970), 129 (mars 1972), 164 (mars 1976), 165 (avril 1976).

j.-j. queyranne